

Procès-verbal du conseil des écoles De Vinci et Debussy du jeudi 25 juin 2020

Etaient présents :

- Pour les écoles : Mesdames Weissier, Tantet, Simoni, Dubois, Delefortrie, Catoir, Lopes et Deparis et Messieurs Catoir, Schinkler et Pernin (enseignants). Madame Fontaine et Messieurs Bernard et Charbonnier sont absents et excusés.
- Pour la municipalité : Monsieur Onclercq (maire), Monsieur Vasseur (adjoint).
- Pour les représentants des parents d'élèves : Mesdames Genin et Couilloux (parents d'élèves)

Questions écoles :

1) Effectifs prévus en septembre

A ce jour, nous aurons sur les deux écoles élémentaires de Neuilly-en-Thelle :

- 48 CP (un élève en ULIS en attente)
- 58 CE1
- 68 CE2
- 64 CM1
- 62 CM2

Soit un total de 300 élèves, ce qui fait une moyenne de 23 élèves par classe.

Nous avons trois enseignantes qui vont quitter les écoles l'année prochaine : Madame Deparis à Debussy, Mesdames Weissier et Delefortrie à De Vinci.

La structure prévisionnelle retenue pour l'année prochaine est la suivante.

A l'école Debussy (140 élèves) :

- CP = 20 (+ 1 ULIS en attente) par Madame Dubois
- CP/CE1 = 8 + 11 par Madame Catoir
- CE1 = 24 (dont 2 ULIS) par Monsieur Pernin
- CE2 = 24 (dont 2 ULIS) par Monsieur Bernard
- CM1 = 26 (dont 4 ULIS) par Madame Lopes
- CM2 = 26 (dont 3 ULIS) par Monsieur Schinkler
- L'ULIS est pour le moment constituée de 11 élèves qui sont inclus dans les classes. L'enseignante sera Madame Coulombel à la rentrée).

A l'école De Vinci (160 élèves) :

- CP = 20 par Madame Prigent (nouvelle enseignante nommée sur l'école)
- CE1 = 22 par une enseignante qui sera nommée d'ici peu
- CE2 = 23 par Madame Tantet
- CE2 = 20 par Monsieur Catoir
- CM1 = 25 par Madame Fontaine
- CM1/CM2 = 14 + 9 par Madame Simoni
- CM2 = 27 par Monsieur Charbonnier

2) Possibilité d'envisager une liste de fournitures scolaires par niveau en juillet ?

Les enseignants nommés sur l'école avant la fin de l'année distribueront une liste de fournitures scolaires pour leurs futurs élèves avant les vacances d'été.

Pour une classe qui n'aurait pas encore d'enseignant nommé, les enseignants conseillent de prendre le nécessaire habituel (trousse, crayons, feutres ...). La liste définitive sera alors communiquée à la rentrée par l'enseignant.

3) Les cartables à roulettes sont-ils autorisés ?

Les cartables à roulettes sont bien sûr autorisés dans les écoles. Ils ne figurent pas dans le matériel interdit du règlement intérieur des écoles Debussy et De Vinci.

Cependant, il faut savoir que certaines classes sont à l'étage, les élèves devront donc porter leur cartable dans les escaliers alors que ces cartables à roulettes sont plus lourds que des cartables classiques.

Le port de ces cartables sur le dos est particulièrement inconfortable pour les élèves.

4) Concernant les partenariats (challenges sportifs, piscine,...), sont-ils tous reconduits, remplacés ou abandonnés ?

Les différentes activités sportives (animations tennis, football et challenge d'athlétisme) seront probablement reconduites mais cela dépendra de l'évolution de la crise sanitaire.

Pour l'instant, nous ne savons pas si les classes pourront retourner à la piscine dès le mois de septembre. Des précisions seront apportées sur les plannings piscine dans la dernière semaine avant les vacances d'été. Mais avec la crise sanitaire, il n'y a pas de vue à long terme.

Monsieur Onclercq précise qu'une initiation au handball avec un challenge pour les écoles en partenariat avec le club de Neuilly-en-Thelle pourrait éventuellement être mise en place.

5) Une intervention dans les classes sur le harcèlement scolaire est-elle prévue ?

Aucune intervention n'est prévue mais le harcèlement scolaire est abordé en classe en EMC. Ceci est d'ailleurs inscrit dans le projet d'école.

La psychologue scolaire intervient dans les écoles quand il y a un souci dans une classe.

6) Concernant l'organisation de la rentrée, quels sont les scénarios envisagés et solutions ?

Dans les écoles, nous dépendons des directives du ministère de l'éducation nationale et de l'évolution de la crise sanitaire.

A ce jour, nous ne savons pas ce qui sera mis en place à la rentrée de septembre (rentrée classique ? protocole sanitaire allégé ou plus strict ? travail à mi-temps en distanciel ?).

Nous en saurons plus lorsque la circulaire de rentrée paraîtra.

Monsieur Onclercq indique que cette crise a eu un coût non négligeable pour la commune.

Pour répondre à une demande de l'équipe enseignante concernant l'entretien des locaux, M. le Maire précise qu'il n'est pas possible de laisser une femme de ménage dans chaque école sur le temps scolaire sur du long terme.

Questions mairie :

7) Une nouvelle classe sera-t-elle ouverte et dans quelles conditions ?

Etant donné les effectifs stables, une nouvelle ouverture de classe en élémentaire n'est pas à l'ordre du jour.

Concernant l'avancée des travaux des classes modulaires à l'école Debussy, Monsieur Onclercq précise que la destruction du vieux bâtiment du périscolaire dans la cour est prévue en juillet.

Si tout se déroule comme prévu, elles seront disponibles pour la rentrée de septembre 2021.

8) Comment va se passer le service de cantine si les effectifs augmentent ?

Il n'y a pas d'augmentation d'effectifs donc pas de changement d'organisation.

9) Remerciements pour l'aide humaine et matérielle octroyée pour l'application du protocole sanitaire.

Cette crise a été vécue collectivement. Les écoles et la mairie ont collaboré pour la mise en place du protocole sanitaire national établi par l'État.

Depuis la réouverture des écoles, le personnel des services techniques a œuvré pour la mise en place matérielle de ce protocole.

La présence permanente des femmes de ménage dans les écoles sur le temps scolaire jusqu'au vendredi 19 juin aura amené beaucoup de sérénité et permis d'accueillir les élèves ainsi que le personnel en toute sécurité. Le nettoyage des points de contact est une charge de travail supplémentaire non négligeable pour les femmes de ménage.

10) Remerciements pour la connexion réseau de toutes les classes de l'école Debussy.

Certaines classes ont toutefois des problèmes de connexion, du fait de leur éloignement des bâtiments principaux. Il s'agit des classes de Madame Deparis (DEBUSSY) et de Madame Weissier et Monsieur Charbonnier (De VINCI).

Une demande est faite afin de trouver, éventuellement, une solution pour palier à ce problème.

11) Remerciements pour les subventions versées aux coopératives des écoles.

La mairie accorde une subvention de 2 500€ à chaque coopérative des écoles de la ville. Avec la crise sanitaire, les classes n'ont pas pu effectuer de sorties scolaires.

Monsieur Onclercq indique qu'il sera donc possible d'utiliser cette somme pour d'autres projets pédagogiques.

12) Entretien / réparation : remplacement du mobilier cassé et/ou vétuste dans les classes (tables, chaises).

Madame Catoir a besoin de 5 chaises environ pour sa classe, Monsieur Schinkler a besoin de 6 tables individuelles et 6 chaises.

La commande sera faite rapidement par la municipalité mais il n'est pas sûr que la livraison soit faite pour la rentrée de septembre.

13) Equipement des classes non encore pourvues en matériel de vidéo-projection.

4 classes à De Vinci et 3 classes à Debussy ne sont pas encore équipées en matériel de vidéo projection.

14) Dotation en ordinateurs portables.

Avec la crise sanitaire, le projet de classe mobile (une quinzaine d'ordinateurs portables pouvant passer de classe en classe) est pour le moment suspendu : en effet, le respect des règles sanitaires ne permet pas dans l'immédiat, l'utilisation de ce type de matériel par des classes différentes.

La commune étudiera donc la possibilité d'équiper informatiquement les classes qui en auraient besoin (à DEBUSSY, 7 ordinateurs et 3 vidéoprojecteurs ; à De VINCI, 4 ordinateurs et 4 vidéoprojecteurs).

Monsieur Onclercq demande à l'équipe enseignante de préciser rapidement les besoins des deux écoles. Monsieur Catoir indique que cela sera fait dès la semaine prochaine.

Le Directeur de l'école Debussy
M.SCHINKLER Lilian



La Directrice de l'école De Vinci
Mme FONTAINE Sandrine
P/O M.CATOIR Christophe

